En Islande, les parents doivent choisir un prénom autorisé par l'Etat

26/09/2016 à 10h07

Jennifer ou Harriet sont des prénoms interdits en Islande. L'Etat dispose d'une liste et pas question pour les parents de nouveaux-nés de prendre trop de libertés.

Pas question de faire n'importe quoi en Islande: le très officiel Comité des noms veille au grain. Au nom de "la cohésion linguistique", c'est lui qui dresse la liste des prénoms autorisés. Et elle est précise. "Elle compte 3565 prénoms officiellement reconnus, 1853 pour les filles et 1712 pour les garçons", a précisé l'ambassade d'Islande à Europe 1. Le rôle du comité est de veiller à ce que les prénoms soient compatibles avec la tradition et avec la langue islandaise, qui décline les noms propres. Il lui incombe ainsi de perpétuer la tradition du patronyme, qui fait par exemple que si un homme se prénomme Sigurdur, ses fils se nomment Sigurdsson et ses filles Sigurdardottir. (…)

L'Express

Merci à **T M**